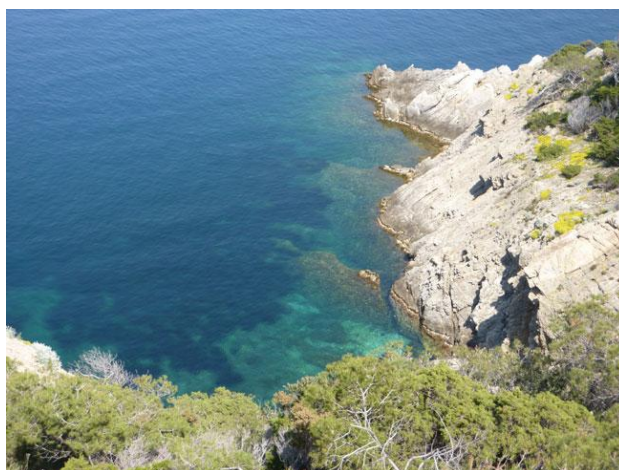


PROVENCE : HYERES & L'ARCHIPEL DES ILES D'OR

Randonnée Liberté à pied
Circuit semi-itinérant
6 jours - 5 nuits - 5 jours de marche
Sans portage de sac



Au large de la ville d'Hyères et du Massif des Maures, l'archipel des îles d'Hyères appelé successivement "Stoechades" puis "Iles d'Orient" et enfin définitivement "Iles d'Or" émergent, amarrées à quelques encablures de la terre, déjà envoutantes et pleines de promesses et de moments heureux. Les caresser du regard est déjà délectable, mais découvrir ses milles et un secret de nature préservée, élève à l'extase. Chaque île est si différente de l'autre. Même la Presqu'île de Giens, qui n'a pu se décider à quitter totalement le continent, offre à la découverte son isthme constitué de deux tombolos, des formations géologiques rares sur terre.

De la différence naît la complémentarité et c'est ainsi que d'est en ouest et du sud au nord des îles, la végétation, la roche, la faune, les vestiges d'activités humaines, montrent des variations notables, autant de sources d'étonnement. Que dire de son histoire chaotique, mêlée de drames et de bonheurs, si ce n'est qu'en fin de compte, pour chacune des deux îles, une histoire d'amour a donné un nouveau souffle à la nature des lieux. Il en reste un exceptionnel paradis, exotique et luxuriant, que la création du Parc National de Port Cros a pérennisé. Mais il n'y a pas meilleur gardien des espaces que celui ou celle qui aime ce qu'il découvre. Les îles savent se faire apprécier. Vous serez hébergés dans 2 hôtels, confortables et accueillants situés sur la Presqu'île de Giens et sur l'île de Porquerolles

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036

50 rue de la Chapelle 74160 BEAUMONT

Tél : 00 33 450 31 03 65 (depuis l'étranger) - Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 –

E.Mail : info@espace-evasion.com - www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil vers 18h à hôtel à Hyères.

Idéalement situé au cœur du centre historique et médiéval de la ville d'Hyères les Palmiers, notre hôtel vous accueille pour 3 nuits.

Dîner libre. Nuit

Jour 02 : L'Île de Port-Cros

Transfert en bus au port St Pierre (port principal d'Hyères). Traversée en bateau pour l'île de Port-Cros. C'est le premier Parc National Terrestre et Marin d'Europe et la plus petite île de l'archipel mais aussi la plus montagneuse (Mont Vinaigre 194m) et la plus sauvage. La route des Forts est le fil conducteur de cette balade. Plages, criques et végétation exubérante ponctuent l'itinéraire : Port Man, col des 4 chemins, la Vigie, le Vallon de la Solitude... Retour en bateau à Hyères.

Dénivelée : + 455 m ; - 455 m

Horaire : 4h15 de marche environ

Jour 03 : La Londe-les-Maures, les plages aux alentours du Fort de Brégançon et la baie d'Hyères

Transfert voiture ou taxi et boucle au départ de la plage de l'Argentière pour aller rejoindre une jolie crête et sa vue dominante sur les îles et la baie de Hyères. On rejoint la plage de l'Estagnol pour pique-niquer et le retour se fait par le sentier du littoral en passant de plages en plages par des caps rocheux.

Transfert retour et nuit à Hyères.

Dénivelée : + 455 m ; - 455 m

Horaire : 4h15 de marche environ

Jour 04 : L'Île de Porquerolles – partie Ouest

Transfert en bus ou voiture personnelle à la gare maritime de la Tour Fondue au sud de la presqu'île de Giens pour embarquement pour l'île de Porquerolles. Si vous êtes en voiture vous pourrez la laisser sur un des parkings de la gare maritime pour récupération le dernier jour.

Traversée en bateau pour l'île de Porquerolles et installation pour deux nuits dans un Hôtel Résidence*** tout proche de la plage de la Courtade.

C'est la plus importante des îles d'Or et elle est située le plus à l'Ouest, face à la presqu'île de Giens. Véritable paradis au printemps lors de la floraison du maquis (cistes, myrtes, bruyères arborescentes), Porquerolles se métamorphose en un immense bouquet embaumé. Boucle qui rejoint la presqu'île du langoustier en passant par le conservatoire du littoral, la face sud et la calanque du Breganconnet. Possibilité de pique-nique sur la plage du langoustier. Retour à l'hôtel par le côté nord et le bord de mer le long des plages et des criques.

Dénivelée : + 350 m ; - 350 m

Horaire : 5h00 de marche environ

Jour 05 : L'Île de Porquerolles – partie Est

Boucle sur l'île : visite de la partie est de l'île via la plage de Notre Dame, la pointe des Mèdes et la plage de la Galère.

Nuit sur l'île de Porquerolles

Dénivelée : + 450 m ; - 450 m

Horaire : 6h00 de marche environ

Jour 06 : L'Île de Porquerolles – partie sud et retour bateau à Giens

Boucle à la découverte de la face sud de l'île en passant par le fort Sainte-Agathe et le Moulin du Bonheur puis l'Oustaou de Diou et la pointe des Salins. Point de vue au sémaphore et retour par le fort de l'Alycastre et la plage de la Courtade où l'on peut pique-niquer. Retour Bateau à la Tour Fondue au Sud de la presqu'île de Giens.

Fin du séjour vers 14h30 à la Tour Fondue.

Dénivelée : + 250 m ; - 250 m

Horaire : 3h00 de marche environ

LES PLUS

- Le charme des sentiers côtoyant eaux turquoise et plages de sable blanc
- Deux nuits sur l'île de Porquerolles dans un Hôtel-Résidence***
- Magnifique panorama sur les îles d'Or et la baie d'Hyères

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement.

La fiche descriptive de votre randonnée décrit au jour le jour ce que vous trouverez sur le terrain, selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction.

A certaines périodes, le "Plan Alarme Incendie" prévu du 01 juin au 30 septembre, peut être mis en place du jour au lendemain et hors juillet-août par la préfecture des Bouches-du-Rhône. L'accès aux massifs forestiers est alors interdit. Dans ce cas, vous devrez aménager votre programme vous-même.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le 1er jour vers 18h00 à hôtel à Hyères (Var-83 - les coordonnées vous seront fournies à l'inscription)

Accès voiture :

Toulon, sortie Hyères suivre Saint-Tropez, direction Le Port (D197). Vous pouvez laisser votre véhicule sur le parking gratuit et privé de l'hôtel (sans réservation préalable).

Carte Michelin au 1/ 150 000ème N° 340 " Bouches-du-Rhône, Var".
Carte IGN TOP 100 au 1/ 100 000ème N° 172 "Toulon Aix-en-Provence".

Accès train : Via gare SNCF de Toulon (Gare TGV - 20km) et gare SNCF de Hyères (3km) - horaires à consulter auprès de la SNCF.

Ligne régulière Réseau mistral - ligne 67 : Hyères Centre (Joffre) > Gare SNCF > Descendre arrêt "Port la Gravine" (l'hôtel est situé à environ 200m).

Accès avion : Aéroport International de Toulon - Hyères à 500 m direction Le Port. Ligne régulière Réseau mistral - ligne 63 : Aéroport Toulon - Hyères > Hyères Centre Joffre. Arrêt de bus devant l'hôtel.

Réseau mistral (Agence Commerciale Hyères) : tel : 04 94 03 87 03 - Site internet : www.reseaumistral.com

DISPERSION

Le dernier jour vers 14h30 à la Tour Fondue (Giens)

Retour train : Gare SNCF de Hyères (3 km) et Toulon (Gare TGV - 20 km) - horaires à consulter auprès de la SNCF.

Ligne régulière Réseau mistral - ligne 67 : Tour Fondue > Gare SNCF > Hyères Centre (Joffre). Arrêt de bus Gare SNCF (Hyères)

Hébergements avant ou après la randonnée :

A Hyères :

Haute saison : **65€/personne**

Sur Porquerolles en nuit et petit déjeuner :

Haute saison : **90€/personne**

Basse saison : **70€/personne**

NIVEAU

Les randonnées ne présentent **pas de difficulté technique** particulière et s'adressent aux randonneurs ayant une **bonne condition physique**. Il n'est pas nécessaire d'être un sportif accompli, mais être bien physiquement participe au plaisir de la découverte. Le relief est changeant malgré les faibles dénivellations. Cela peut être désorientant quelquefois. Les sentiers : ils sont excellents, idéalement tracés et entretenus.

Le dénivelé maximum à la montée ne dépassera pas 500 m par jour. Vous marcherez de **4 à 5 heures** par jour. Voir au jour le jour.

Les temps de marche sont donnés à titre indicatif et calculés sur la base de 300 m positif et 3 km à l'heure, en tenant compte des petites pauses, contemplation, photos, discussions d'ordre divers. Ces temps varient selon le niveau du groupe. Par contre, la pause du déjeuner et les arrêts longs pour baignade ne sont pas inclus dans les indications horaires.

HEBERGEMENT

L'**hébergement** se fait en demi-pension (repas du soir, nuit et petit déjeuner), en chambre double (ou chambre individuelle avec supplément et selon disponibilité),

3 nuits en hôtel équivalent** à Hyères et

2 nuits en Hôtel Résidence*** sur l'île de Porquerolles, confortables et idéalement situés.

L'hôtel** à Hyères est situé dans un quartier piéton au cœur du centre historique et médiéval de la ville, à proximité de l'arrêt de bus desservant, le port Saint-Pierre et la presqu'île de Giens (départ pour les îles de Porquerolles et Port-Cros), de la gare SNCF (1,5km) et de l'aéroport Toulon/ Hyères (7km). Les chambres sont insonorisées, dotées d'une connexion Wi-Fi gratuite et d'une télévision par satellite et comportent une salle de bains privative pourvue d'un sèche-cheveux.

L'Hôtel Résidence*** est situé au cœur de Porquerolles, à 400 m de la plage de la Courtade et à quelques pas du débarcadère. Il possède un grand jardin privé avec une terrasse bien exposée, un élégant restaurant de style gastronomique et un bar. Les chambres sont dotées de la climatisation et de la télévision par câble/satellite et comprennent toutes une salle de bains. Vous pourrez utiliser gratuitement la connexion Wi-Fi dans les parties communes.

Les **repas du soir** et les **petits déjeuners** sont pris à l'hôtel (ou dans un restaurant à proximité)

Pour ce forfait, tous les **repas de midi** et les **boissons** restent à votre charge. Vous avez la possibilité de prendre vos repas de midi où et quand vous le souhaitez (nous vous indiquons les auberges ou restaurants situés sur le circuit). Néanmoins, à votre demande, les hôteliers pourront vous fournir un panier pique-nique (demande à faire la veille et à régler sur place : environ 7 à 8 €).

PORTAGE DES BAGAGES

Les randonnées s'effectuent "en étoile" à partir d'un même hébergement. Vous randonnez avec un petit sac à dos pour la journée (vêtement de protection, pique nique de midi, gourde, appareil photo, ...).

TRANSFERTS INTERNES

Bateaux et voitures personnelles (ou bus locaux et taxi)

Nous vous conseillons de réaliser ce séjour avec votre voiture personnelle pour faciliter les transferts. Sinon le Jour 03 il vous faudra prendre un taxi pour vous rendre au départ de la randonnée (non compris)

GROUPE

A partir d'une personne

TOPO GUIDE

Un dossier liberté complet (un pour 4 personnes) vous sera adressé dans le mois précédant le départ, après réception de votre solde : itinéraire reporté sur photocopie de carte au 1/ 25 000^{ème} et décrit étape par étape avec un commentaire des régions traversées + 2 carte topographiques vierges...

Ce dossier vous appartient et vous pourrez le conserver à l'issue de votre voyage.

ENCADREMENT

Attention : ce circuit s'effectue **sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité.**

Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre randonnée, mais nous ne pouvons en aucun cas être responsables d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

Pour des raisons évidentes d'organisation, une fois votre randonnée commencée, vous devrez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos lieux d'hébergement ou l'ordre des étapes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- un sac à dos à armatures souples et muni d'une ceinture ventrale : 30 à 40 litres minimum (affaires de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...) ;
- un grand sac plastique pour protéger le contenu du sac à dos ;
- bagages : ne prenez pas trop d'affaires (10 kg maxi/pers.) et choisissez un sac de voyage souple (un seul sac par personne) qui ferme bien et facile à transporter ;
- chaussettes coton et (ou) laine. Les chaussettes "type bouclette" vous éviteront souvent l'échauffement prématuré des pieds ;
- une paire de chaussures de marche souples déjà utilisées (type trekking avec tige montante et semelle crantée). Evitez de partir en baskets ; ce n'est pas très confortable pour la marche en tout terrain ;
- une tenue de rechange confortable et une paire de chaussures légères pour l'étape ;
- tee-shirt coton ; chemise ou polo en coton ou Rhovyl + Modal ou Dunova
- un pull chaud en laine ou fourrure polaire (la fourrure polaire est très pratique : légère, elle sèche vite et conserve un fort pouvoir calorifique)
- une veste coupe-vent avec un capuchon (le Goretex et le Micropore sont les meilleurs tissus) ;
- une pèlerine couvrant le sac ;
- un pantalon de marche ample en toile légère (coton ou coton polyester). Evitez les Jeans qui sont relativement inconfortables pour la marche ;
- un short ou un bermuda ;
- un chapeau ; un foulard (pour se protéger le cou) ;
- une paire de lunettes de soleil ;
- crème protectrice pour la peau et les lèvres ;
- une paire de bâtons de marche
- nécessaire de toilette minimum ;
- **petite pharmacie personnelle (une pharmacie collective est prévue pour le groupe) :**
antalgique : aspirine, Doliprane ; vitamine C ; élastoplaste, pansements adhésifs, double peau (Compeed) ; boules Quies ; plus vos médicaments personnels... ;
- **pour les pique-niques :** un bol plastique (bol hermétique type Tupperware) ; des couverts ; un gobelet ; un couteau pliant (type Opinel) ;
- une gourde et/ ou une thermos (un litre minimum) ;
- une lampe frontale
- des sachets plastiques pour classer et ranger vos affaires ;
- **une pochette plastique étanche avec :** la Carte Nationale d'Identité ou le passeport (valide) ; le dépliant de votre assurance voyage "Europ Assistance" reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou votre assurance personnelle ;

- **argent** : dépenses personnelles, boissons, ... ;

Facultatif : un appareil photo ; une paire de jumelles ;

Pour la baignade : un maillot de bain ; un masque, un tuba (facultatif) ; sandales plastiques

DATES ET PRIX

Départ entre le 01/06/2015 et le 15/06/2015 et du 15/09/2015 au 30/09/2015*

*Ce circuit peut se faire du 01/06 au 15/06 et du 15/09 au 30/09 mais avec plus de risques d'arrêté préfectoral incendies donc sous réserve jusqu'au moment du départ. Arrêté préfectoral incendies : en fonction de la période, de la sécheresse, de la force du vent, certaines zones peuvent être interdites à la randonnée. Par précaution, renseignez-vous auprès des hôteliers ou appeler à partir de 18 h (pour connaître les possibilités de marche pour le lendemain) au n° de téléphone suivant : 0811 20 13 13 ou consulter le site de la préfecture du Var <http://www.var.sit.gouv.fr/massifs/>

Départ entre :	Prix par personne
Le 04 janvier et le 08 avril 2016	485 €/pers
Le 09 avril et le 30 juin 2016	535 €/pers
Le 1er septembre et le 02 octobre 2016	535 €/pers
Le 03 octobre et le 06 novembre 2016	485 €/pers

Supplément chambre individuelle :

Basse saison (février, mars, octobre et novembre) : 175 € par personne

Haute saison : 210 €/personne

Attention si les dates de passage à Porquerolles tombe le samedi ou jour férié, il y a un supplément à régler à la réservation de 15€/ personne/ nuit.

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation
- l'hébergement en demi-pension (excepté le dîner jour jour 01)
- le dossier liberté (la documentation pour la réalisation de la randonnée : cartes, descriptifs...)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le transport jusqu'au lieu de rendez vous
- le supplément chambre individuel
- l'équipement individuel
- le dîner du jour 01
- les déjeuners
- les transferts bus et bateau (environ 45 €/personne)
- les visites éventuelles
- l'assurance multirisques 3.9%
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

La Provence bénéficie d'un climat méditerranéen, caractérisé par un été sec et chaud, des précipitations peu abondantes (moins de 60 jours de pluie par année) et donc beaucoup de soleil. Le mercure peut atteindre 35°C en été, bien qu'il gravite plutôt autour de 30°C.

En hiver, le climat s'avère doux sur la côte, et le mercure descend rarement au-dessous de 10°C. Cependant, les villages de l'arrière-pays sont souvent plus frais en hiver, surtout ceux qui se trouvent en région exposée au vent autour du Vaucluse et des collines du Luberon.

Avril et octobre sont les mois les plus humides, et ils connaissent de fortes ondées ainsi que des averses pouvant durer quelques jours.

Les conditions sont alors meilleures de la fin mai à la fin juin, lorsque les températures oscillent autour de 26°C et que le soleil abonde. Les plantes, les fleurs et les arbres fruitiers s'épanouissent pleinement, et les routes sont généralement libres de vacanciers.

Septembre se veut agréable et bénéficie également d'un climat favorable; la mer est d'ailleurs encore assez chaude.

Par contraste, juillet et août correspondent à la haute saison touristique en Provence. Le mistral, ce vent bien connu, frappe la Provence tout au long de l'année. Il s'agit d'un vent violent qui peut atteindre 100 km/h et souffler toute une journée ou même plusieurs jours de suite.

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.

- A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.espace-evasion.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'Assurance Annulation

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,

- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 MOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex